

**CONSEIL MUNICIPAL DU 18/11/1008 A 20H30**  
**COMPTE RENDU DE LA REUNION**

Présents: H.TRAPET, G.PERVILHAC, M.FROMONOT, C.HENRIAT, N.ZANOTTO, S.GEORGES, A.BOC, J.CANONICI, P.CANCIANI, A.GARCIA, A.GARNIER

M.SAPOLIN à partir de 21 heures

Absents excusés : P.MAZURIER, V.DAMIANI

Secrétaire de séance: N.ZANOTTO

**Approbation de la révision simplifiée du POS (extension zone carriérable)**

Le Maire informe le conseil de la réception du rapport du commissaire enquêteur, M.CHAUMEIL. Pour rappel il précise que cette demande d'extension avait été votée par le conseil du 06/11/2007 et acceptée par la DDE.

La zone concernée est référencée au cadastre en **NDa**, et sa surface est de 12ha23.

Cette modification du POS permet de déclencher l'autorisation d'exploitation de la carrière

Une réunion avec la direction de KORAMIC est prévue prochainement (date à fixer) sur les modalités de suivi du chantier.

Le conseil approuve cette modification du POS par 12 oui et 1 non

**Maison de retraite**

Le conseil d'administration de la MAPAD se réunira le 1<sup>er</sup> décembre pour faire le point avec la Mutualité.

Prise en gestion éventuelle par la Mutualité le 01/01/2009. Dans cette hypothèse les comptes de l'association de gestion seront clos définitivement le 31/12/08 et la comptabilité sera alors transférée à la Mutualité.

Le suivi de la gestion de la mutuelle se fera par un tableau de bord et des réunions trimestrielles entre les élus et la Mutualité. En tout état de cause, le recrutement d'un nouveau directeur est lancé. La personne retenue sera nommée soit pour le compte de la Mutualité, soit pour celui de l'association si aucun accord n'intervient.

La CCVS propose la création d'une commission de compétence "personnes âgées" qui sera en charge des problèmes des aînés de la communauté, notamment celles qui sont à domicile et du suivi de la gestion de la MAPAD par la Mutualité.

La CCVS propose la création d'une commission de compétence "personnes âgées" qui sera en charge des problèmes des aînés de la communauté, notamment celles qui sont à domicile et du suivi de la gestion de la MAPAD par la Mutualité.

*Délibération*: le conseil approuve la prise de compétence "personnes âgées" par la CCVS à l'unanimité

**Energies renouvelables: éolienne, géothermie, photovoltaïque**

Les énergies renouvelables devront représenter 20% de l'ensemble des énergies en 2020.

A la faveur d'un projet d'installation de 2 parcs éoliens sur les communes de MERE et de MALIGNY, la CCVS se propose de prendre en charge la compétence des énergies renouvelables.

*Délibération*: approbation à l'unanimité de cette proposition.

**Indemnisation du percepteur de Chablis**

Montant proposé pour 2008: 385,96 €

Le conseil rejette cette demande par: 8 non, 5 abstentions, 1 oui

**Demande de location d'un pré communal**

Un habitant de Pontigny souhaite louer le pré communal de l'Enclos pour y installer 4 chevaux. Les modalités de la location sont à définir.

Le conseil municipal accepte cette demande par 13 oui et 1 abstention

**Eclairage public**

Dans le cadre de la politique d'économies d'énergie, il est proposé:

- a) d'éteindre l'éclairage public sur le territoire de la commune, sauf sur la RN 77 entre 23 heures et 6 heures du matin
- b) de supprimer l'éclairage du terrain multisports, rue St Thomas

Le conseil accepte ces propositions par 11 oui et 3 abstentions

### Terrain des consorts JANSEN

Le Maire informe le conseil des ses entrevues avec la famille Jansen d'une part et les propriétaires riverains d'autre part. Il a fait part d'une offre à 36000€ contre les 40000 demandés.

Par courrier, la famille Jansen rejette cette proposition et maintient le prix de 40 000€.

Le conseil décide de revoir ce dossier ultérieurement

### Commissions communales

Le Maire souhaite que chaque commission prépare ses budgets pour 2009

### Opération Cœur de Village

G.PERVILHAC remarque que la municipalité n'a pas encore reçu la convention à signer avec la Région. Il demande qu'un courrier soit adressé à la Région afin de connaître la situation du dossier.

### Conseil des Ecoles du 10/11/2008 avec le SIVOS

M.FROMONOT commente cette réunion :

- le SIVOS prend en charge le transport et l'entrée à la piscine
- l'informatique installée dans toutes les classes (manque 2 tables ordinateur)
- rénovation des classes maternelles et marquage dans le cour élémentaire de Pontigny appréciés
- le nouveau soutien scolaire mis en place à la rentrée fonctionne bien
- la réfection de l'électricité dans la classe de Rouvray est achevée et la mise en peinture est prévue en février 2009
- une question : date de la livraison de la salle annexe de Pontigny?

### Divers

\* les joueurs de boules souhaitent l'installation d'un éclairage sur le terrain du Pré Neuf. Dispositif à étudier avec le Club Intergénération (allumage et extinction sous la responsabilité de l'association)

\* la salle dite "maison de la forêt"(cour de la Prélatrice) sera mise à disposition des écoles et des associations dès que les travaux de mise au normes de sécurité seront réalisés et validés par la commission ad hoc. Prévision d'ouverture: fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2009.

\* Marché du jeudi: proposition de S.GEORGES pour soutenir le marché : exonération du droit de place de 2€ le jeudi et lancement d'un grand marché mensuel taxé.

Ces propositions seront soumises pour analyse à la commission "développement économique".

\* Vaccinations contre la grippe: G.PERVILHAC fait remarquer au conseil la disponibilité de l'infirmière Mme LIABEUF pour vacciner nos concitoyens contre la grippe. Il souhaite que des remerciements officiels lui soit envoyés. Accord unanime du Conseil

### Recensement 2009:

C.HENRIAT informe le conseil que les 2 postes d'agents recenseurs sont pourvus par M.Claude DEBREUVE et M.Jean Claude CUBIZOLLES.

Une formation est prévue pour l'ensemble de l'équipe.

### CEG Chablis

C.HENRIAT revient sur la participation de la commune au CEG de Chablis .Il souhaite rencontrer à ce propos M.ARNOUTS , président de la CCVS, en compagnie de Mmes DAMIANI et FROMONOT (déléguées au syndicat du CEG)

J.CANONICI rappelle son intention d'organiser une exposition et une lecture de textes le mercredi 10 décembre prochain à l'occasion du 60eme anniversaire des DROITS de l'HOMME .

Fin de la réunion 23h55